



Compte-rendu de l'audience du 27 juin 2012 auprès du Délégué au Directeur Général

A l'occasion de la visite du Délégué au Directeur Général pour le Sud-Est Réunion Mayotte dans notre département, nous avons sollicité une audience.

Le 27 juin 2012, une délégation de la CGT composée de P Peres, P Gasiglia et C Mazaud a été reçue par M. Vales, DDG, Mme Goubert, AFIP, M. Fauquer, AGFIP ainsi que par M. Bohic, AFIPA en charge du PPR.

Nous avons remercié le DDG d'avoir accepté de nous recevoir ce qui n'a pas toujours été le cas. M FAUQUEUR a fait remarquer que nous étions la seule organisation syndicale à l'avoir demandé.

L'administrateur général nous laissant la parole, nous avons abordé les spécificités de notre DDFIP: l'éloignement, le nombre et la pérennité des postes comptables, les sous-effectifs, et le management de plus en plus tendu (en exemple, les deux CAPL pour refus de temps partiel tenues en 3 ans).

Ensuite, nous avons rappelé que nous étions un « département laboratoire » et qu'à ce titre nous avons subi un très grand nombre de réformes depuis 2000.

Le Délégué a dressé un premier constat.

Les petites structures ne sont pas vouées à disparaître, mais la gestion des hôpitaux et les projets d'intercommunalité seront deux éléments à prendre en compte.

Les suppressions d'emplois sont un problème (ça fait plaisir de l'entendre dire).

Il considère cependant que les gains de productivité et la simplification des procédures réduisent en tendance les charges des agents.

Nous avons répondu que la productivité devraient permettre de se pencher sur des missions laissées de côté, d'en renforcer certaines autres et de développer de véritables plans de requalifications.

L'appellation de « département laboratoire » lui a paru tout à fait vrai. Nous avons apparemment toutes les qualités requises pour tester les prochains projets de la DGFIP.

Nous avons ensuite évoqué des sujets plus larges comme l'harmonisation des règles de gestion entre les filières, l'avenir de la fusion SIP/CDIF, la révision foncière, et les difficultés apportées par les expérimentations (scan des 2042) et les déploiements des nouvelles applications (CHORUS, GESPRO, HELIOS, etc ...).

Le Délégué n'avait aucune information à nous donner sur le redémarrage de la fusion SIP/CDIF, puisque que les groupes de travail n'ont pas donné leurs conclusions. Par ailleurs, l'expérimentation sur la révision foncière est concluante (le sénat y est favorable), mais le déploiement n'aura pas lieu cette année.

Pour le DDG, les difficultés d'expérimentations et de déploiements des nouvelles applications (dernier exemple en date GESPRO et CHORUS) ne sont pas chroniques mais ponctuelles.

Il a souligné l'accent à mettre sur les actions de formation et de pédagogie plus que sur la qualité des applications livrées.

En fin de séance, nous avons soulevé le problème des tickets restaurant.

Nous avons fait valoir que bien qu'étant favorables à une restauration collective, la convention proposée dans notre département ne nous satisfait pas au regard de la distance et de la qualité.

Ce sujet a interpellé de DDG qui devait s'en entretenir avec l'administrateur local.

Même si cette entrevue n'aura pas changé la face de la DGFIP ni même celle de la DDFIP 05 (!) la délégation CGT a apprécié de pouvoir rencontrer un interlocuteur « ouvert » et au fait des problèmes que nous avons évoqués, avec une connaissance technique et plutôt pragmatique des sujets.